

Annexe 2

**Candidature pour devenir Courtier Enregistré au Lloyd's
(Open Market Correspondent)**

Veillez lire soigneusement les notes suivantes avant de remplir ce formulaire.

1. Un formulaire de candidature individuel doit être rempli pour chaque société souhaitant devenir courtier enregistré au Lloyd's. Toutefois, un seul formulaire de candidature peut être utilisé pour couvrir plusieurs bureaux de la même entreprise.
2. L'expression « entreprise » est utilisée dans ce formulaire pour désigner une société, une association et toute autre forme d'entreprise économique juridiquement reconnue comme ayant une personnalité légale indépendante. Les mots « directeur » et « associé » désignent des personnes qui occupent de tels postes dans les sociétés et les associations respectivement ainsi que les personnes qui ont un statut juridique équivalent dans d'autres formes d'entreprises économiques et qui sont reconnues juridiquement comme ayant une personnalité légale indépendante.
3. Si vous-même ou le courtier du Lloyd's qui sponsorise votre candidature (« votre sponsor ») n'êtes pas certains de la réelle pertinence d'un fait ou d'un élément, il est recommandé de le signaler.
4. Si ce formulaire n'offre pas assez de place pour vos réponses, veuillez continuer à répondre sur une feuille de papier séparée en indiquant la question à laquelle vous répondez.
5. Lorsque toutes les rubriques de ce formulaire seront remplies, votre sponsor doit l'envoyer au Représentant général/ fondé de pouvoir du pays dans lequel l'enregistrement ou l'agrément est demandé. Tous les documents nécessaires pour étayer cette demande doivent y être joints.
6. Dans certains territoires, les correspondants enregistrés au Lloyd's doivent être agréés afin de répondre aux obligations légales ou aux réglementations locales. Dans d'autres territoires, les courtiers enregistrés au Lloyd's sont enregistrés comme il est d'usage. Veuillez consulter le site www.lloyds.com/omcforms pour avoir la liste concernée dans chaque cas.
7. Vous serez, ainsi que votre sponsor, avisés par écrit si vous avez été enregistrés ou agréés.

Qui doit remplir ce formulaire ?

La partie A doit être remplie par vous-même, le candidat, avec l'aide de votre sponsor si nécessaire. A la fin de la partie A se trouve une déclaration à faire signer par l'un des membres du conseil d'administration de votre entreprise ou l'un des associés.

La partie B doit être remplie par votre sponsor. A la fin de la partie B, se trouve une déclaration qu'un directeur de la société ou un associé de votre sponsor doit signer.

L'Annexe 1 (l'engagement type du courtier enregistré au Lloyd's) doit être remplie par vous, le candidat, sauf si vous avez l'intention de proposer des affaires au Lloyd's depuis l'Italie. Si vous avez l'intention de proposer des affaires au Lloyd's depuis l'Italie, vous devez remplir l'engagement type italien du courtier enregistré au Lloyd's et le remettre avec votre formulaire de candidature au Représentant général du Lloyd's en Italie. Il est possible de se procurer des exemplaires de cet engagement type italien auprès de Carola Pisani au siège italien du Lloyd's. Ses coordonnées sont les suivantes :

Email : carola.pisani@lloyds.it

Tel: + 39 02 551 93121

Fax: + 39 02 551 93107

L'Annexe 2 contient la déclaration de confidentialité mentionnée dans les déclarations à la fin des parties A et B du présent formulaire.

Partie A – Renseignements relatifs au candidat

1 Nom du candidat

(Veuillez indiquer le nom légal et le nom commercial s'ils sont différents)

2 Renseignements relatifs au contact du candidat

(a) Adresse de l'activité

(b) Numéro de téléphone:

(c) Numéro de fax:

(d) Adresse email¹ :

(e) Adresse du site web :

(f) Personne à contacter :

(g) Le bureau mentionné dans le cadre 2 (a) est-il le seul bureau pour lequel votre entreprise demande l'enregistrement ou l'agrément d'un correspondant («OMC») ?

Oui

Non

Si vous avez répondu 'Non' à la question 2 (g), veuillez saisir les renseignements relatifs au contact (comme indiqué aux paragraphes 2 (a) – (f) ci-dessus) pour chaque bureau supplémentaire à inclure dans cette demande ainsi que le nom et le poste de la personne responsable de la gestion de ce bureau sur une feuille de papier séparée intitulée "Partie A, Question 2 - Bureaux Annexes". Veuillez joindre la feuille au formulaire.

3 Depuis combien de temps votre entreprise travaille-t-elle en tant qu'intermédiaire en assurances ?

¹ Il est recommandé d'utiliser l'adresse email professionnelle de la personne à contacter.

Partie A – Renseignements relatifs au candidat (suite)

- 4 Votre entreprise a-t-elle déjà demandé à être (i) coverholder Lloyd's ou (ii) OMC ?
- (i) Oui Non
- (ii) Oui Non

La case suivante (4A) est réservée à l'usage du Lloyd's uniquement

- 4A Numéro de (i) coverholder ou (ii) d'enregistrement ou d'agrément de l'OMC
- (i)
- (ii)

- 5 Veuillez dresser la liste des juridictions² dans lesquelles votre entreprise agira en tant qu'intermédiaire en assurances en souscrivant une garantie d'assurance auprès des assureurs du Lloyd's.
- (a)
- (b)
- (c)
- (d)

- 6 Votre entreprise et (si nécessaire) l'un de ses directeurs/associés et employés est-elle/il un intermédiaire autorisé ou enregistré dans les territoires listés dans le cadre 5 ?
- Oui Non

- 7 Votre entreprise (i) est-elle actuellement impliquée dans une procédure juridique ou (ii) sous le coup d'une enquête de la part d'une administration ou d'une instance réglementaire ?
- Oui Non

- 8 Votre entreprise a-t-elle déjà :
- a) Fait l'objet d'une condamnation pénale³ ou d'une interdiction de la part d'un tribunal, d'une administration, d'une enquête nationale ou d'une instance réglementaire dans un pays ?
- Oui Non
- b) Une licence ou une autorisation commerciale lui ont-elles déjà été retirées ?
- Oui Non
- c) Été sous le coup de procédures de liquidation judiciaire ?
- Oui Non

² Dans les systèmes où l'assurance est régie au niveau national, provincial ou territorial, chaque état, province ou territoire doit être énuméré. Cependant, il n'est pas nécessaire d'énumérer les états américains autres que l'Illinois, le Kentucky et les Iles Vierges, où le Lloyd's est titulaire d'une licence.

³ Autre qu'au titre d'un délit mineur relatif à la circulation.

Partie A – Renseignements relatifs au candidat (suite)

- 9 Votre entreprise a-t-elle une assurance de responsabilité civile professionnelle ? Oui Non
- Si oui, veuillez indiquer :
- (a) La date de renouvellement
- (b) Le plafond d'indemnisation
- (c) La franchise
- (d) Le nom de l'assureur
- (e) La police couvre-t-elle les activités de votre entreprise en ce qui concerne la mise en place des polices d'assurances Lloyd's et le suivi de ces polices ? Oui Non
- 10 Le maintien de l'assurance de responsabilité civile professionnelle est-il la condition d'une ou plusieurs licences d'intermédiaires listés au cadre 6 ? Oui Non
- 11 Y a-t-il eu des réclamations pour responsabilité civile professionnelle à l'encontre de votre entreprise (qu'elles soient couvertes par l'assurance ou non) au cours des 36 derniers mois ? Oui Non
- 12 Avez-vous eu connaissance d'un incident ou de circonstances susceptibles de donner lieu à des réclamations pour responsabilité civile professionnelle à l'encontre de votre entreprise (qu'elles soient couvertes par l'assurance ou non)? Oui Non
- 13 Veuillez dresser ci-dessous la liste des directeurs/associés actuels de votre entreprise ainsi que des actionnaires⁴ majoritaires en indiquant (i) dans le cas des directeurs/associés, la nature de leurs responsabilités au niveau de la direction ; (ii) dans le cas des actionnaires, le nombre de leurs actions et (iii) pour chaque associé le volume de leur participation.

⁴ Un actionnaire majoritaire est défini à cet égard comme une personne (que ce soit un individu ou une entité) qui possède plus de 10% des actions de la société ou plus de 10% des actions de la holding (s'il en a une).

Partie A – Renseignements relatifs au candidat (suite)

Nom	Poste occupé dans l'entreprise	Secteur de responsabilité	Nombre d'actions ou volume de participation

14 L'une des personnes mentionnées au paragraphe 13 a-t-elle déjà été

- (a) condamnée pour un délit impliquant malhonnêteté, violence, trafic de drogue ou utilisation de tout gain d'origine criminelle ? Oui Non
- (b) considérée comme responsable de l'indemnisation d'un tiers dans une procédure légale ou soumise à une enquête de la part d'une administration ou d'une instance réglementaire ? Oui Non
- (c) sous le coup d'une procédure légale à son encontre ? Oui Non
- (d) l'objet du refus d'une licence commerciale, d'une suspension ou d'un retrait de licence ? Oui Non

Si vous avez répondu 'Oui' à l'une des questions 6, 7, 8, 11, 12 ou 14 ci-dessus, veuillez indiquer les renseignements complémentaires dans chaque case sur une ou plusieurs feuille(s) de papier séparée(s). Pour la question 6, indiquez le nom du titulaire de la licence, le type de licence et l'administration ayant délivré la licence pour chaque juridiction listée dans la case 5.

Veillez remplir l'engagement de l'annexe 1 à ce formulaire.⁵

Déclaration du candidat

Je confirme ce qui précède au nom du candidat et de chacune des personnes mentionnées au paragraphe 13 ci-dessus et je m'engage comme suit:

- (i) Je suis habilité à faire la présente déclaration et à fournir les informations contenues dans la partie A de ce formulaire de candidature ainsi que dans tous les documents afférents.
- (ii) les informations fournies dans la partie A de ce formulaire de candidature et les documents afférents sont complets et exacts à la connaissance du candidat et selon ses convictions ;
- (iii) le candidat devra aviser ses courtiers sponsors du Lloyd's de toute modification des informations fournies dans la partie A et la présente partie du formulaire de candidature ;
- (iv) le candidat devra respecter les conditions de son engagement OMC s'il est agréé ou enregistré en tant que tel ; et
- (v) nous avons lu et accepté les conditions de la déclaration de confidentialité de l'annexe 2 au présent formulaire.

Signature :

Nom :

Poste occupé :

Date:

⁵ Les candidats qui ont l'intention de proposer des affaires au Lloyd's depuis l'Italie doivent remplir et signer l'engagement type OMC italien à la place et joindre cet engagement à leur formulaire de candidature.

Partie B – Renseignements relatifs au sponsor

1. Nom du sponsor
2. Veuillez donner les renseignements suivants en ce qui concerne votre⁶ représentant gérant cette candidature.
- Nom :
- Poste occupé dans la société :
- Numéro de fax :
- Numéro de téléphone :
- Adresse email :
3. Avez-vous déjà exercé des activités de courtage sur le marché de Londres pour le candidat ? Oui Non
- Si 'Oui' pendant ans

Déclaration du courtier sponsor

Je confirme ce qui précède au nom du sponsor et je m'engage comme suit:

- (i) Je suis habilité à faire la présente déclaration et à fournir les informations contenues dans la partie B de ce formulaire de candidature ainsi que dans tous les documents afférents.
- (ii) les informations fournies dans la partie B de ce formulaire de candidature et les documents afférents sont complets et exacts à la connaissance du sponsor et selon ses convictions ;
- (iii) sur la base des enquêtes que j'ai menées, je me suis assuré de la solidité financière du candidat et du fait que le candidat et les personnes mentionnées au paragraphe 13 de la partie A de ce formulaire étaient de bonne réputation.
- (iv) le sponsor devra aviser le représentant général du Lloyd's dans le pays pour lequel l'enregistrement ou l'agrément ont été demandés de toute modification relative aux informations fournies dans le présent formulaire de candidature et dont il a connaissance ; et
- (v) J'ai lu et accepté les conditions de la déclaration de confidentialité de l'annexe 2 au présent formulaire.

Signature :

Nom :

Poste occupé :

Date :

⁶ L'expression "vous" et "votre" qui apparaît à la partie B de ce formulaire de candidature se rapporte au sponsor.

Annexe 1

TRADUCTION POUR INFORMATION. SEULE LA VERSION ANGLAISE DOIT ETRE SIGNEE ET FERA FOI

ENGAGEMENT DU COURTIER ENREGISTRE AU LLOYD'S

AU : (1) Lloyd's, One Lime Street, Londres EC3M 7HA, Angleterre ("Lloyd's") ; et
(2) Lloyd's France SAS, 4 rue des Petits Pères, 75002 Paris, France
("le Mandataire Général")⁷

En contrepartie de notre enregistrement ou de notre agrément en tant que courtier enregistré au Lloyd's (OMC), nous **[tapez le nom de l'entreprise candidate]** ("l'entreprise"), prenons l'engagement qu'à compter de la date de notre enregistrement ou de notre agrément en tant que courtier enregistré au Lloyd's jusqu'à ce que vous nous releviez officiellement de cette fonction, de :

1. Respecter toutes les lois applicables et toutes les réglementations associées à nos activités en tant que courtier enregistré au Lloyd's en France et de toute autre juridiction compétente, y compris toutes les lois afférentes au paiement des taxes et des droits.
2. Respecter toutes les conditions qui sont associées à notre enregistrement ou à notre agrément en tant que courtier enregistré au Lloyd's.
3. Respecter toutes les instructions et observer toutes les directives que vous pouvez émettre en ce qui concerne l'exercice des activités d'un courtier enregistré au Lloyd's, y compris les directives afférentes à l'utilisation du nom et des marques déposées du Lloyd's.
4. Tenir les comptes et les registres relatifs à notre activité de courtier enregistré au Lloyd's, correctement à jour.
5. Coopérer avec vous et vous fournir tous les documents, toutes les informations et tous les autres supports que vous pourriez souhaiter en ce qui concerne nos activités de courtier enregistré au Lloyd's afin que vous puissiez : (a) vous libérer de toute obligation légale ou réglementaire susceptible de vous être imposée ; ou (b) établir si nous continuons à remplir les conditions pour être correspondant agréé ou enregistré.
6. Vous permettre ou permettre à votre agent désigné avec un délai convenable d'inspecter et, le cas échéant, d'effectuer des copies des comptes et autres registres associés à nos activités en tant que courtier enregistré au Lloyd's à nos bureaux, pendant les heures ouvrées normales afin de vous permettre (a) de vous libérer de toute obligation légale ou réglementaire susceptible de vous être imposée ; ou (b) d'établir si nous continuons à remplir les conditions pour être correspondant agréé ou enregistré.
7. Aviser rapidement le Mandataire Général, de :
 - (a) toute violation réelle ou supposée de toute condition légale ou réglementaire de notre part ;
 - (b) toute plainte officielle écrite ou légale qui nous est adressée ou notifiée en ce qui concerne nos activités en tant que courtier enregistré au Lloyd's et
 - (c) la survenance de tout autre fait susceptible de raisonnablement remettre en question notre adéquation à être agréé ou enregistré en tant que correspondant.

8. Négocier équitablement avec les clients réels ou potentiels du Lloyd's (les assurés) et respecter nos obligations légales envers ces personnes.
9. Verser toutes les primes dues aux assureurs du Lloyd's rapidement à notre (nos) sponsor (s) conformément à toute condition des contrats commerciaux ou, le cas échéant, aux conditions légales locales.
10. Transmettre rapidement à nos clients et conformément à toute condition des contrats commerciaux ou, le cas échéant, aux conditions légales locales, toute indemnisation, toute ristourne sur prime et toute autre somme qui nous ont été versées par notre (nos) sponsor(s) pour être remises à nos clients.
11. Vous garantir de tous les frais, recours, demandes d'indemnisation ou de dommages et intérêts susceptibles d'être encourus par vous à la suite de notre violation du présent engagement.

Le présent engagement prendra effet le jour de sa signature et ne peut faire l'objet de modifications qu'après un accord écrit préalable de chacune des parties en présence.

Nous comprenons que toute violation du présent engagement peut affecter notre statut en tant que courtier enregistré ou agréé au Lloyd's.

Le présent engagement sera régi par la législation anglaise et les parties en présence acceptent et conviennent de façon irrévocable et inconditionnelle de respecter la compétence exclusive des tribunaux d'Angleterre pour l'audience de tout litige afférent au présent contrat.

Je confirme être dûment habilité à signer le présent engagement au nom de l'entreprise.

Signature :

Nom du signataire :

Poste occupé par le signataire au sein de l'entreprise :

Fait le

Déclaration de confidentialité

1. Protection des données

- 1.1 Le traitement de chaque demande d'enregistrement ou d'agrément en tant que courtier enregistré au Lloyd's ("OMC") impliquera le traitement des informations personnelles associées (a) aux directeurs, aux associés et/ou aux actionnaires majoritaires des entreprises qui en font la demande et (b) au courtier responsable et, le cas échéant, au directeur responsable du courtier sponsor du Lloyd's (a) au Royaume Uni et (b) dans la plupart des cas, sur le territoire où l'enregistrement ou l'agrément de l'OMC a été demandée.
- 1.2 Le traitement des informations personnelles au sein du Royaume Uni est régi par la Loi sur la protection des données de 1998 (« la Loi »). Le Lloyd's est un contrôleur de données aux fins d'application de la Loi et détient des informations dans le but indiqué dans sa déclaration au Commissaire à l'information, responsable du maintien des contrôleurs du registre des données en vertu de la Loi.
- 1.3 Le traitement des informations personnelles par le mandataire général du Lloyd's ou le fondé de pouvoir, (le « représentant général ») sur le territoire où l'enregistrement ou l'agrément de l'OMC sont demandés peut faire l'objet de conditions légales locales indépendantes.

2. L'utilisation par le Lloyd's des informations personnelles fournies en relation avec demandes d'enregistrement ou d'agrément en tant que correspondant OMC

- 2.1 Les informations personnelles que chaque candidat et son sponsor doivent fournir en relation avec les demandes d'enregistrement ou d'agrément d'un OMC et tout examen, toute modification ou toute révocation à cet égard seront utilisés par le Lloyd's, ses agents et ses représentants pour l'un ou plusieurs des objectifs ci-dessous :
- (i) Le traitement de chaque demande faite par le candidat pour son enregistrement ou son agrément en tant qu'OMC ;
 - (ii) L'examen de l'enregistrement ou de l'agrément d'un OMC ;
 - (iii) La vérification du statut des directeurs, des associés et/ou des actionnaires majoritaires de l'entreprise demanderesse et du courtier responsable et, le cas échéant, du directeur responsable du courtier sponsor du Lloyd's ;
 - (iv) La vérification des informations détenues en ce qui concerne (a) les directeurs, les associés et/ou les actionnaires majoritaires de l'entreprise demanderesse ; et (b) le courtier responsable et, le cas échéant, le directeur responsable du courtier sponsor du Lloyd's ;
 - (v) L'examen des demandes d'enregistrement des courtiers du Lloyd's et l'examen des conditions d'acceptation du courtier sponsor du Lloyd's pour être enregistré en tant que courtier du Lloyd's ;
 - (vi) La conduite d'enquêtes dans le cadre du Statut des recherches et des enquêtes du Lloyd's (n° 3 de 1983) et d'examens en vertu du Statut de souscription du Lloyd's (n°2 de 2003) ou la conduite d'enquêtes ou d'examens en vertu de toute nouvelle promulgation ou de tout remplacement de ces statuts ;
 - (vii) La poursuite de procédures d'exécution au niveau du Lloyd's ; et

TRADUCTION POUR INFORMATION. SEULE LA VERSION ANGLAISE EST A REMPLIR ET SIGNER

(viii) Tout objectif mentionné au paragraphe 4 du Statut du Lloyd's sur l'information et la confidentialité (n° 21 de 1993)⁸ ou toute nouvelle promulgation ou tout remplacement de ces dispositions.

2.2 Les informations personnelles afférentes aux (a) directeurs, associés et/ou aux actionnaires majoritaires de l'entreprise demanderesse et (b) au courtier responsable et, le cas échéant, au directeur responsable du courtier sponsor du Lloyd's peuvent être transférées vers un pays ou un territoire extérieurs à la Zone économique européenne à des fins d'application légale ou réglementaire auxquels cas elles peuvent ne pas être assujetties au même niveau de protection juridique qu'au Royaume Uni.

Lorsque c'est possible, les renseignements relatifs aux personnes ou aux organisations et aux pays auxquels ces informations sont transmises seront fournis à titre individuel à la demande.

3. Sécurité

3.1 Toutes les informations personnelles recueillies par le Lloyd's en relation avec une demande d'enregistrement ou d'agrément d'un OMC et, le cas échéant, l'accord de l'enregistrement ou de l'agrément en tant qu'OMC seront conservées en toute sécurité par le Lloyd's et ses agents sous forme papier ou électronique.

4. Confidentialité

4.1 Le Lloyd's traitera comme confidentielles les informations personnelles que vous fournissez en relation avec cette demande d'enregistrement ou d'agrément en tant qu'OMC sous réserve des dispositions du Statut du Lloyd's sur les informations et la confidentialité (n° 21 de 1993) ou toute nouvelle promulgation ou tout remplacement de celui-ci et de la législation générale.

5. Accès aux informations détenues

Le traitement des informations personnelles au Royaume Uni

5.1 Vous avez le droit en vertu de la loi de demander des copies des informations personnelles que détient le Lloyd's vous concernant et le droit d'en interdire l'utilisation à des fins commerciales directes. Cependant, vous devez savoir que le Lloyd's peut être dispensé de divulguer certains types d'informations personnelles en sa possession.

5.2 Les demandes afférentes à l'utilisation par le Lloyd's et la transmission à vous-même des informations personnelles vous concernant doivent être adressées au Responsable de la protection des données du Lloyd's à l'adresse ci-dessous :

Data Protection Officer
Compliance
Lloyd's of London
One Lime Street
London EC3M 7HA
Royaume Uni.

Le traitement des informations personnelles sur le territoire pour lequel l'enregistrement ou l'agrément de l'OMC ont été demandés

5.3 Les demandes afférentes à l'utilisation par le représentant général et la transmission à vous-même des informations personnelles détenues par le représentant général et vous concernant doivent être adressées au représentant général pour le territoire concerné.

⁸ Ce statut permet au Lloyd's de divulguer des informations recueillies dans l'exercice de ses pouvoirs statutaires, entre autres choses, dans le but de toute enquête, procédure disciplinaire ou pénale et d'assister toute instance régulatrice, tout investisseur, toute entité d'échange, professionnelle ou toute chambre de compensation à se libérer de ses fonctions.